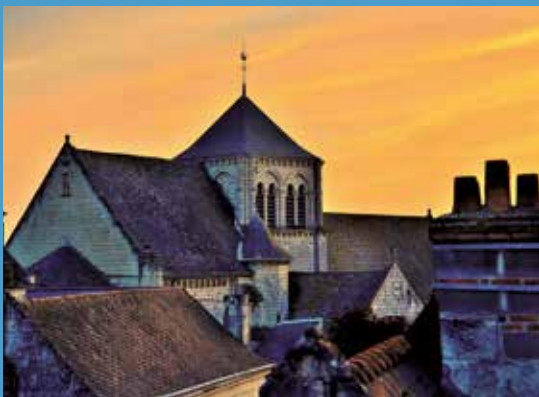


JANVIER 2023



L'ECHO DE BLOU
N°20





SOMMAIRE

Le mot du Maire	p.3
Un Blossien à l'honneur à Saumur	p.4
État Civil - Info Mairie et Poste	p.5
Commission Bâtiment	p.6
Commission Jeunesse	p.6-7
Commission Communication	p.7
Commission Cadre de vie	p.8-9
Conseil Municipal des Jeunes	p.10-11
Informations et Vie Quotidienne	
- Panneau signalisation / Brûlage des déchets / Nuisances sonores	p.12
- Adressage / Pique-nique communal / infos location salle et mobilier	p.13
- Jour de collecte des déchets	p.14
- Dispositif argent de poche / Divagation de chien / Retraite Yves Albert	p.15
- Nos aînés à l'honneur	p.16-17
- Dons pour l'Ukraine / Ecole publique Simone Veil	p.18
La Vie Associative	
- Manifestation Communale	p.19
- Comité des fêtes / Bibliothèque	p.20
- Amis de la Butte / Loisirs et Culture / Blouz' Comedy	p.21
- Est Anjou Football Club	p.22
- APEUP	p.23
- Section des anciens combattants	p.24
- Cercle de l'Espérance	p.25
- Ecole de musique	p.26
- Harmonie Saint Louis	p.27
Economie locale	
- Quoi de neuf à Blou ?	p.28-30
Quizz de la commune	p.32

ACCUEIL DES NOUVEAUX BLOSIENS

Vous avez décidé de vous installer à Blou, nous vous remercions
et vous souhaitons la Bienvenue.

N'hésitez pas à vous présenter en Mairie et ainsi prendre quelques
renseignements utiles à votre arrivée sur notre Commune.

Le Maire



Chers Blosiennes et Blosiens,

En cette fin d'année 2022, je vous adresse à tous, mes meilleurs vœux pour 2023.

Que la santé, les joies en famille, le fruit de votre travail, vous apportent beaucoup de satisfaction.

Je souhaite également, à toutes nos associations, une vie très active. Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui s'en occupe avec beaucoup d'enthousiasme. C'est indispensable si l'on veut une commune dynamique, puis créer des synergies avec la municipalité. La réussite de notre assemblée est un bel exemple.

Le début de l'année 2022 a été affecté par les restrictions de la vague Omicron puis par les premières répercussions de la guerre en UKRAINE. La situation sanitaire n'est plus aussi contraignante mais notre quotidien est marqué par les conséquences économiques de ce conflit.

Notre pouvoir d'achat s'affaiblit, dû à la hausse des matières premières, et de l'énergie. (Pétrole, électricité, gaz.). A ce titre, chacun doit à son niveau, faire des économies.

La commune a engagé, dans le cadre de la sobriété énergétique, un audit visant à mettre en place des solutions pour réduire nos factures d'énergie.

L'année 2022 a également été marquée par des chaleurs extrêmes, ce qui nous a conduit, là encore à des restrictions, (eau) puis a devoir préserver notre forêt en y interdisant l'accès.

Par ailleurs, comme vous avez pu le constater, notre commune est victime régulièrement de vol de câbles ce qui entraîne de longues privations d'internet et téléphone. Sachez, que la municipalité est très engagée auprès des fournisseurs pour qu'ils trouvent des solutions afin de sécuriser l'alimentation. Mais bonne nouvelle, la fibre arrive d'ici la fin de l'année, il est prévu que chaque habitant souhaitant son installation, serait raccordé avant fin mars. Dans le même temps, l'adressage sera opérationnel.

Nous travaillons toujours avec l'Agence Technique Départementale afin de réaliser les travaux nécessaires à la sécurité de nos concitoyens, dans le bourg et sur la D347.

Pour terminer, je souhaite la bienvenue à nos nouveaux habitants que j'invite à être acteurs, s'ils le souhaitent, dans la vie de notre commune. Je suis bien sûr disponible, pour vous renseigner, vous aider à vous intégrer avec l'appui de toute l'équipe municipale.

Jean Philippe Retif
Le Maire

**M. le Maire de Blou et le conseil municipal invitent toute la population
à participer à la cérémonie des vœux qui aura lieu
le 6 janvier 2023 à 19 H dans la salle communale de Blou.**

UN BLOSIEN À L'HONNEUR À SAUMUR



Le Château-Musée de Saumur célèbre cette année le centenaire d'une collection d'exception en rendant hommage au généreux donateur qui en est à l'origine, le comte Charles Lair.

SA VIE ET SON ŒUVRE, SA COLLECTION

Charles Lair, né en 1841 à Saumur et décédé en 1919 à Angers, était un grand collectionneur et amateur éclairé d'objets d'art. Il partagea sa vie entre son château de Blou, son hôtel particulier à Paris, Rome ainsi que ses nombreux voyages dans l'Europe entière et le pourtour méditerranéen.

Son goût sûr et éclectique le porta vers les céramiques, le mobilier, les objets d'art, les textiles et les sculptures du Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle, auxquels s'ajoutèrent quelques raretés et des ex-libris. Érudit, passionné, homme de foi et chineur infatigable, sa collection n'est pas due à sa seule aisance financière mais surtout à son talent de véritable amateur.

SON ENGAGEMENT POUR LE VILLAGE

Charles Lair fut très impliqué dans la vie de son village pour lequel il veilla à la sauvegarde des biens archéologiques et du patrimoine. Investi dans la paroisse de Notre-Dame de Blou, Charles Lair prit à sa charge de faire refaire des éléments de décoration dont le grand vitrail situé au-dessus du portail d'entrée et ceux situés dans la chapelle latérale, dotée d'une belle grille en fer forgé. La serrure de cette dernière se trouve être une réplique de celles du château de Blou, les Perrières.

Son soutien se porta aussi sur l'école de filles « Saint Charles », située à l'angle de la rue Centrale et de la route de Vernantes, sur un terrain lui appartenant, et se matérialisa par la prise en charge de fournitures et servitudes, ainsi que de salaires aux enseignants. L'école

continua à vivre après son décès, grâce à l'implication de l'association Saint Charles, composée de plusieurs familles de BLOU et de ses descendants. Dans les années 70, le terrain fut vendu et les fonds issus de la vente, recueillis par Maître GIROT, notaire à LONGUE, furent attribués à l'association des personnes âgées de BLOU. A sa mort en 1919, Charles LAIR fit hériter son petit-neveu Hubert Lair de sa propriété des Perrières.

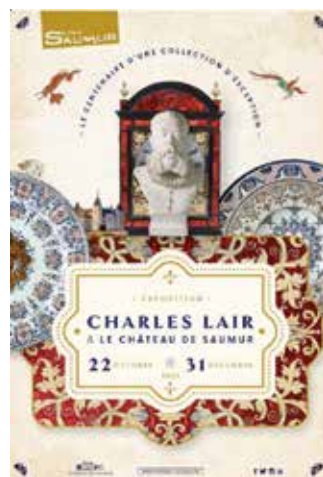
SON LEG AU CHÂTEAU DE SAUMUR

Souhaitant préserver l'unité de sa collection, composée de près de 2500 œuvres et de 7000 ex-libris, Charles Lair la légua au château de Saumur, où avait été transféré peu auparavant le musée municipal.

Après son décès, le 13 octobre 1919, il fallut deux ans pour restaurer l'aile est du château et y installer les objets d'art. Ainsi le 28 novembre 1922, la collection fut enfin présentée au public. Par sa richesse artistique et numéraire, le legs Lair infléchit le profil du musée municipal, qui d'un musée pluridisciplinaire devint progressivement un musée d'arts décoratifs, et métamorphosa le château, qui se trouva meublé et décoré comme s'il n'avait jamais cessé d'être une demeure princière.

LA NOUVELLE EXPOSITION CONSACRÉE À SA DONATION

Tout en prenant place dans le parcours permanent des salles du premier étage, la présente exposition se propose de retracer l'histoire de cette collection, d'en faire découvrir des pans moins connus, et de raviver le souvenir du personnage de Charles Lair, dont la générosité contribua à créer le Château-Musée que l'on connaît aujourd'hui.



Infos pratiques :

L'exposition est accessible au public du samedi 22 octobre au samedi 31 décembre 2022.

Renseignements et réservations :

www.chateau-saumur.fr ou 02 41 40 24 40

M. Lambert CREUXLEBOIS directeur du Château de SAUMUR, M. Jacky GOULET, Maire de Saumur et président de l'Agglo, M et Mme Jean-François LAIR, M. RETIF Maire de BLOU,

ÉTAT CIVIL

de Janvier à Décembre 2022



10 NAISSANCES



1 MARIAGE



1 PACS



7 DÉCÈS

INFORMATION MAIRIE

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30

Le Mercredi de 13h30 à 16h30

Le 2^{ème} Samedi du mois de 9h à 12h

mairie-blou@wanadoo.fr • 02 41 52 14 09

En dehors de ces horaires et pour ceux qui sont dans l'impossibilité de venir, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02 41 52 14 09 ou par mail: mairie-blou@wanadoo.fr. Il est également possible de rencontrer le Maire ou un autre élu le samedi matin sur rendez-vous.

Site Internet : www.mairie-blou.fr

Page Facebook : [Mairie de Blou](#)

Vous pouvez vous abonner à la page pour suivre les informations de la Commune.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la Commune et affichés sous le porche « Place de la Mairie »



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence Postale est ouverte au public :

Les Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9H45 à 12H30

Le Samedi de 9H45 à 11H45.

Tél. : 02 41 52 14 00

COMMISSION BÂTIMENT



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : UNE ANNÉE SOUS TENSION

Vu la hausse du prix de l'électricité pour les particuliers tout comme les collectivités, la commune va s'engager à diminuer sa facture. Pour commencer, comme vous avez pu le constater, les horaires d'allumage des candélabres dans les rues ont été modifiés suite aux décisions du conseil municipal. La lumière dans le centre bourg s'éteint à 21h et se rallume à 6h30. De plus les deux candélabres devant la Mairie ont été éteint complètement tout comme l'éclairage de notre belle église.

Pour les décorations de Noël, le conseil a fait le choix de continuer à en mettre pour cette fête magique pour petits et grands mais en moins grand nombre et sur une durée plus courte. Ces choix d'économie de la municipalité vont continuer dans les mois à venir. Suite un audit du syndicat d'électricité concernant les bâtiments communaux, plusieurs travaux vont être réalisés. En premier, la municipalité va installer des régulations dans les principaux bâtiments communaux : thermostat d'ambiance bloqué à une certaine température, commande à distance par Wi-Fi de la température des pièces sur les radiateurs connectés. Nous allons tout mettre en œuvre pour diminuer la facture tout en activant les chauffages pour un confort raisonnable des personnes utilisant les salles communales. C'est pour cela que les associations ont dû donner les créneaux horaires d'utilisation des salles. Nous allons également nous attaquer aux bâtiments qui manque d'isolation (pose de laine de verre en rouleau ou soufflé) et changer les convecteurs énergivores. De plus, la majorité de l'éclairage de nos bâtiments vont passer en LED. Bien évidemment, tous ces travaux auront un coût pour la commune donc pour les administrés mais il faut suivre l'évolution et améliorer le quotidien de chacun. L'autre partie de travaux sur les bâtiments communaux qui sera également onéreux mais qui va également dans un sens d'économie sera le changement des huisseries sur plusieurs salles et principalement la Mairie. Des devis sont en cours afin de trouver le meilleur compromis possible entre qualité et prix. Il faut rappeler que la Mairie se trouve dans le périmètre de l'église et devra avoir l'accord des bâtiments de France pour réaliser ces travaux

COMMISSION JEUNESSE

INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX

L'inauguration du terrain de jeu situé à côté du parking de l'Ecole « Chemin du Boulevard » a eu lieu le 9 Avril 2022, en présence de Mme Anne Laure BLIN députée, de M. Guy BERTIN Conseiller départemental, M. Jean-Phillippe RETIF Maire de Blou et du Conseil Municipal des Jeunes.



Ce projet a été porté par la Commune et plus particulièrement par la Commission Jeunesse présidée par Stéphanie SAINT JEAN, en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes. Ce terrain de jeu est constitué de 7 activités accessibles à partir de 2 ans (balancière, street workout, jeu à ressort individuel, duo et quatre places, une structure cabane toboggan et un mur de grimpe). C'est la société proludic qui a procédé à l'installation des jeux pour un coût de 26 816 €. Le terrassement a été effectué par l'entreprise Albert Fabien pour un montant de 7 460 € soit une dépense globale 34 276€. La Municipalité a bénéficié de 17 600 € de subvention (11 200 € DETR et 6 400 € du département). La Municipalité

a profité cette création pour construire 2 terrains de pétanque (4 412 €) afin de répondre à la demande des administrés et associations de la Commune. Pour votre information le mobilier urbain va bientôt être installé.

TERRAIN BI CROSS

Monsieur Le Maire a créé un terrain bi cross derrière le terrain de tennis destiné à nos jeunes. Ce terrain communal est l'endroit parfait pas de circulation, pas de piéton, ils peuvent faire leurs acrobaties en toute sécurité.



COMMISSION COMMUNICATION

Comme stipulé dans notre profession de foi lors des élections municipales ; nous avons le projet de faire revivre le Commerce dans notre village.

Depuis plusieurs mois nous réfléchissons à la façon de réouvrir les portes de notre commerce. Pour cela nous avons besoin de la population bloisienne.

**Une réunion publique aura lieu le 31 janvier 2023
à la Salle des fêtes de Blou à 19h30**

Votre présence est indispensable pour avancer le PROJET !!!



VOTRE COMMUNE CONTINUE DE S'EMBEILLIR

Les améliorations apportées dans la réalisation des divers aménagements continuent d'apporter de la plus-value au patrimoine de la commune. Pour rappel, impact très florifères ce printemps sur le massif de vivaces du boulevard, entrée Blou route de St Philbert du Peuple, les pieds de murs route de Vernantes. Continuons à embellir et valoriser les espaces.

La gestion différenciée ou raisonnée permet aussi de mieux appréhender le suivi de ces végétaux par l'utilisation de l'eau de pluie qui est récupérée dans une grande citerne de plus de 50 m³.

Dans un futur proche, il sera utile de se poser les questions sur le devenir des eaux de ruissellement qui partent directement au fossé et la Loire ensuite, sans aucune possibilité de stockage sur le territoire. Quid de l'eau à la sortie de la station d'épuration qui pourrait peut-être, être utilisé pour des arrosages.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

CIMETIÈRE :

Un engazonnement de 300 m² et un contre allée ont été semés en septembre 2021 afin de tester une méthode de gestion de cet espace. Il s'avère que cela est concluant et il faudra certainement réfléchir à un agrandissement de ce type d'aménagement pour une meilleure gestion de l'espace par les agents techniques. La végétalisation de l'ensemble des pieds de murs a été aussi effectué en septembre 2021 et a permis d'apporter une note de couleur tout au long de l'année. Enfin, au printemps un test de semis d'un mélange fleuri annuel pour cueillette a été réalisé, mais avec la sécheresse nous n'avons pas pu le mener à son terme car nous ne voulions pas l'arroser. Il en a été de même avec la création d'un massif de glaïeul offert par les Ets Ernest Turc.



COMPLEXE SPORTIF :

Les services techniques ont effectué les travaux de mise en place du système d'arrosage avec la location d'une trancheuse. L'arrosage de la surface enherbée s'effectue dorénavant la nuit pour limiter l'évaporation et surtout la consommation sur les périodes d'arrosage. Des travaux mécaniques ont ensuite été effectués, en prestation de services, avec épandage de sable et perforation de la surface de jeux afin de la rendre plus agréable à la

pratique du football et en toute sécurité. Le dispositif argent de poche mis en place par la mairie, a permis à un jeune de la commune de poncé puis de repeindre l'ensemble de la main courante autour du stade pendant la semaine de son contrat. Des travaux de peinture avec remise en état des vestiaires ont été entrepris durant le mois de juillet.



MASSIF DE DAHLIA :

Une entreprise ligérienne de production de bulbes, tubercules et autres oignons à fleurs fêtait ses 150 ans cette année. La société, Ernest Turc, a offert aux communes du Maine et Loire des dizaines de bulbes de dahlia afin que celle-ci fleurissent leur centre bourg. Les services techniques ont donc réalisé un magnifique massif de dahlia haut en couleur en allant vers l'école.



CHANGEMENT/REEMPLACEMENT PANNEAU ROUTIER :

Au cours du mois de septembre il a été procédé, par les services techniques, au remplacement de certains panneaux d'indication routière qui étaient devenus obsolète pour la sécurité des véhicules.



DÉCORATION HALLOWEEN :

Les services techniques ont réalisé au cours du mois d'octobre un décor pour Halloween sur la place de l'Ormeau. Un appui très important dans la réalisation des décors a été mené par l'école. Un investissement très fort de tous les enfants dans la confection, la finition des différents objets mis en avant sur la place avec un superbe accompagnement des enseignantes. Un grand bravo pour ces décors à tout le monde.



DÉCORATION DE NOËL :

Là aussi une collaboration va être menée comme pour Halloween, entre les services techniques, les enfants de l'école accompagnée par les enseignantes afin de réaliser un décor qui apportera des nouveautés. Les luminaires seront moins nombreux cette année afin de contribuer aux économies d'énergie demandées par l'état et en maintenant quand même quelques décors lumineux. Nous apportons beaucoup d'importance à ce que chacun soit heureux dans ces moments festifs de fin d'année.



LES TRAVAUX PRÉVUS POUR FIN 2022 ET 2023

Des études démontrent depuis de nombreuses années, l'importance du végétal dans les Espaces Verts pour la Santé. C'est pourquoi la question des espaces verts, publics est redevenue centrale dans la thématique du développement durable, elle implique des enjeux :

- > De Santé publique
- > De biodiversité
- > De lutte contre le réchauffement climatique
- > De nature économique
- > De réglementation
- > De lien social

Dès cet automne nous allons procéder à la plantation d'arbres afin de réduire dans quelques années les températures au sol et favoriser ainsi des échanges par la mise en place de corridors arborés dans le centre bourg. Ce sont 22 arbres et quelques 100 arbustes et vivaces qui vont être plantés.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Il se réunira en Janvier pour élire un Nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

Si tu habites à Blou, que tu as entre 10 et 14 ans, dépose ta candidature à la Mairie

Cette année notre équipe du CMJ était composée :

Maire : Camille GALAUP

1^{ère} Adjointe : Clarisse CUREAU

2^{ème} Adjoint : Andy RENAULT

Conseillers municipaux : Elise BERTRAND, Nolan GUEGUEN, Titia et Yvan LOUVET, Louise MOURIN.



NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Comme chaque année une opération « Nettoyons La Commune » a été organisée le Samedi 9 Avril 2022 à l'initiative du CMJ.

Une quarantaine de personnes était présente pour sillonner les rues de la commune. 80 kg de déchets ont été récoltés.

Le CMJ a décidé de reconduire l'opération

le Samedi 8 Avril 2023

VENEZ NOMBREUX NOUS AIDER !!!

BOÎTE À LIVRES

Pour cette année, le CMJ a décidé de mettre en place une boîte à livres.

Une délégation s'est rendue chez EMMAUS à SAUMUR, afin de trouver leur bonheur, nous sommes donc repartis avec un meuble TV.

Les employés communaux ont réalisé les modifications et le CMJ se charge de la décoration.

Elle sera installée « Place de la Mairie ».

Le CMJ espère que cette boîte à livres aura du succès, celle-ci vient en complément de la bibliothèque Municipale .

Le CMJ vous souhaite de très bonne lecture !!!



LA CHASSE AUX ŒUFS

Le dimanche 17 avril, 33 enfants de Blou accompagnés de leurs parents se sont rendus sur le site de la Congrégation Shenten Dargye Ling au Château de la Modtais sur l'invitation du CMJ. C'est une nouveauté qui sera renouvelée l'année prochaine. Le beau temps et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette première chasse aux œufs. Une belle réussite et un grand Merci à la Congrégation de nous avoir accepté pour ramasser nos œufs.



Prochain rendez-vous
le Dimanche 9 Avril 2023
à la Congrégation Bouddhistes



VIDE TA CHAMBRE

Le CMJ a pris la relève de l'APE cette année afin d'organiser le vide ta chambre. Il a eu lieu le 20 novembre 2022 de 10h à 16h30. 21 exposants étant présents, une bonne affluence dans la matinée et plus calme dans l'après-midi. Le fait que la route entre Neuillé et Blou soit barrée n'a pas aidé les visites.

En tout cas, le CMJ a passé un très bon moment lors de cette manifestation et a été très investi tout le long de cette journée.

Le CMJ remercie les exposants et les visiteurs, et informe l'APE que s'il n'envisage pas de reprendre cette manifestation, ils s'en chargeront volontiers 😊



INFOS ET VIE QUOTIDIENNE

PANNEAU SIGNALISATION DANGER « ROUTE DE VERNANTES »

Depuis plusieurs années la Commune a fait en sorte de maintenir la signalisation de l'îlot central situé à la sortie de la Route de Vernantes. Après l'achat à plusieurs reprises de panneaux et face à l'incivilité des usagers de cette route, dorénavant nous ne procéderons plus au renouvellement de la signalisation vu les coûts d'achats du matériel. Le dernier panneau a été installé début octobre et comme vous pouvez le constater sur les photos celui-ci a été totalement détruit 8 jours plus tard. Par conséquent, de la peinture routière sera réalisée pour signaler l'îlot central.



Nous vous informons également que nous avons procédé en 2022 au renouvellement des panneaux de signalisation routière en campagne pour un montant qui avoisine 4 700 € et que déjà des panneaux ont été endommagés à différents endroits. Nous demandons donc à chacun un peu de civisme.

BRÛLER VOS DÉCHETS EST INTERDIT ET LES DÉPÔTS SAUVAGES AUSSI !!!

Toute l'année il est interdit de brûler des déchets verts, végétaux secs... chez soi, que ce soit en incinérateur ou à l'air libre.



La déchèterie de Longué-Jumelles est à votre disposition :

Du Lundi au Samedi

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral du 30 décembre 1999 régit les bruits de voisinage : les travaux de bricolage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses,... sont autorisés

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,

le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

et le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage (aboiements intempestifs gênants).

L'emploi des appareils sonores utilisés pour effaroucher les oiseaux doit être strictement limité aux quelques jours où la sauvegarde des semis ou des récoltes le justifie et implantés à plus de 250 m des habitations ou à 500 m pour des canons à gaz détonnant. Ils ne doivent pas être utilisés la nuit.

En cas de nuisances sonores répétitives, vous pouvez contacter directement la gendarmerie de Longué-Jumelles au 02.41.52.10.31, la Mairie ne peut rien faire.

BRUITS DE VOISINAGE
TOUS RESPONSABLES
TOUS CONCERNÉS

UN BON VOISINAGE REND LA VIE PLUS AGREABLE

LE NOUVEL ADRESSAGE MIS EN PLACE DÉBUT 2023



L'adressage est dorénavant pratiquement achevé. Les panneaux de signalisation avec les noms des voies seront installés prochainement par les employés communaux.

Chaque habitant concerné par un changement de nom de rue recevra :

- > Un certificat d'adresse
- > Une plaque de numérotation
- > Un guide des démarches administratives

Des permanences seront organisées en Mairie pour la distribution.

Chaque particulier devra signaler la modification d'adresse auprès des différents organismes (Caisse

d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales, électricité, gaz, fournisseur téléphonie, etc....).

L'emplacement des numéros est important et doit répondre à plusieurs critères :

- Le numéro doit être visible de la route,
- Pour les habitations situées en bordure de voie, le numéro sera placé en façade au niveau de la porte d'entrée,
- Pour les habitations situées en retrait de la voie, en l'absence de tous supports, l'opposition du numéro se fait sur la boîte aux lettres si celle-ci est installée en bordure de route.

Les propriétaires bailleurs doivent informer les locataires de ces nouvelles dispositions.



L'adressage est utile au quotidien pour maintenir et améliorer :

- **les services de livraison** : assurer la bonne distribution du courrier et des colis.
- **les secours** : permettre l'accès aux soins et faciliter l'intervention rapide des secours.
- **le développement des services à la personne.**
- **la mise à jour des données GPS**
- **le déploiement de la fibre**

PIQUE-NIQUE COMMUNAL Le Samedi 3 Juin 2023

Sur le terrain
à côté du parc de jeux
« Chemin du Boulevard »



LOCATION DE TABLES ET DE BANCs

En fonction du stock disponible

- 2 € la table (220cm x 70cm)
- 1 € le banc
- Chèque de caution de 500 €

Renseignements : 02 41 52 14 09



CHANGEMENT DES TARIFS SALLE DES FÊTES

Tarif au 01/01/2023

DURÉE DE LA LOCATION	HABITANTS DE BLOU		PERSONNES EXTÉRIEURES	
	HIVER Du 01/10 au 15/04	ÉTÉ Du 16/04 au 30/09	HIVER Du 01/10 au 15/04	ÉTÉ Du 16/04 au 30/09
1 Journée	150 €	120 €	290 €	220 €
1 Week-end	200 €	170 €	350 €	300 €
CAUTION 700 €				

CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE

A partir du 01/01/2023

Le Mercredi au lieu du Jeudi



En 2022			En 2023		
Jour	Semaine impaire	Semaine paire	Jour	Semaine impaire	Semaine paire
JEUDI	OM	EMB	MERCREDI	EMB	OM

Le calendrier 2023 sera sur le site de la Mairie et distribué par KYRIELLE dans vos boîtes aux lettres.

- Vous habitez...**

BLOU | LA BREILLE-LES-PINS | MOULIHERNE
NEUILLÉ | S'-PHILBERT-DU-PEUPLE

B

BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX
DOUÉ-LA-FONTAINE | ÉPIED (UNIQUEMENT BIZAY)
S'-MARTIN-DE-LA-PLACE | VIVY
- 2** **Votre jour de collecte est le **MERCREDI****
- 3** **Votre type de collecte**

Selon votre appartenance au type de commune **A** ou **B**, sortez le bac adéquat grâce à ce calendrier.

Emballages recyclables **ou** Ordures ménagères
- 4** **Jour férié = Report de collecte**

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces jours de collecte sont notés **en bleu** dans le calendrier.

Pensez à sortir votre bac la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.

2023 ! CALENDRIER ! COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
Mercredi 4 Mercredi 11 Mercredi 18 Mercredi 25	Mercredi 1 Mercredi 8 Mercredi 15 Mercredi 22	Mercredi 1 Mercredi 8 Mercredi 15 Mercredi 22 Mercredi 29	Mercredi 5 Jeudi 13 Mercredi 19 Mercredi 26
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
Jeudi 4 Jeudi 11 Mercredi 17 Mercredi 24	Jeudi 1 Mercredi 7 Mercredi 14 Mercredi 21 Mercredi 28	Mercredi 5 Mercredi 12 Mercredi 19 Mercredi 26	Mercredi 2 Mercredi 9 Jeudi 17 Mercredi 23 Mercredi 30
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Mercredi 6 Mercredi 13 Mercredi 20 Mercredi 27	Mercredi 4 Mercredi 11 Mercredi 18 Mercredi 25	Jeudi 2 Mercredi 8 Mercredi 15 Mercredi 22 Mercredi 29	Mercredi 6 Mercredi 13 Mercredi 20 Jeudi 28

JANVIER 2024

COMMUNES **A**

BAC EMBALLAGES → jeudi 04/01, mercredis 17/01 et 31/01.
BAC ORDURES MÉNAGÈRES → mercredis 10/01 et 24/01.

COMMUNES **B**

BAC ORDURES MÉNAGÈRES → jeudi 04/01, mercredis 17/01 et 31/01.
BAC EMBALLAGES → mercredis 10/01 et 24/01.

Conception : Service Communication CASVL | Crédits Photo : Citeo, flaticon.com | Impression : Loire Impression - Saumur | Papier issu de forêts gérées durablement

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Pour l'été 2023 !!! pour les jeunes Bloisiens - Bloisiennes
La Commune de Blou, met en place un dispositif « Argent de poche » en juillet et août.

Si vous avez entre 16 et 18 ans et que vous souhaitez travailler sur et pour votre Commune, vous êtes les bienvenus.

Pour vous inscrire :

Rendez-vous à la Mairie, munie d'une lettre de motivation et de votre carte d'identité.

Un dossier d'inscription vous sera remis.

Condition : Vous serez encadré par un Agent Technique

Temps de travail : 3h30 par jour (le matin) incluant 30 minutes de pause.

Rémunération : 15€ par matinée.

Ce dispositif comprend 20 jours maximum de travail sur l'été réparti sur le nombre d'inscrit.

Pour plus d'information merci de vous rendre ou de téléphoner à la Mairie : **02 41 52 14 09**

La Municipalité tenait à remercier Simon, Nesserine et Léonie pour le travail accompli avec les employés communaux (Peinture main courante du stade, arrosage des fleurs, nettoyage du bourg, préparation à la fête au village, divers petits travaux...).



DIVAGATION DE CHIEN

On parle de divagation de chien pour désigner un chien errant, laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître, ce qui reste interdit en France.

Tout chien errant peut ainsi être capturé par les services municipaux, emporté au chenil communal.

Ce qui engendrera des frais pour le propriétaire soit 10€

la capture + 5€ par jour de gardiennage.

Le maître d'un chien se doit en effet de connaître la loi sur la divagation du chien et la respecter.

La divagation des chiens peut entraîner des accidents corporels graves (chute de vélo, morsures...) pouvant entraîner des incapacités de longue durée.

Chaque propriétaire de chien en est responsable !!!

YVES ALBERT PREND SA RETRAITE APRÈS 30 ANS DE SERVICE

C'est en avril 2022 que la Municipalité a choisi un nouvel employé communal Pascal Lhopiteau pour remplacer Yves Albert. En effet ce dernier a fait valoir ses droits à la retraite après 30 années passée à la commune. C'est en 1992, qu'Yves fait son entrée à la commune de Blou en tant que CES (contrat emploi solidarité). En 1994, il devient titulaire comme agent d'entretien à mi-temps jusqu'en novembre 2001 puis agent technique en janvier 2002 toujours à mi-temps. C'est en 2012 qu'il est employé par la commune à temps plein jusqu'à sa retraite qu'il finit au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe. Il a connu durant ses trente années de service trois maires Gérard Bousselin, Marie Seyeux et enfin le Maire actuel Jean-Philippe Rétif. En avril dernier, la municipalité avait organisé son pot de départ en présence des trois maires

et des conseillers municipaux, du personnel communal. Le Maire à cette occasion l'a remercié pour son travail et lui à souhaiter une bonne retraite. Yves Albert peut désormais s'adonner à ses loisirs, une page s'est tournée pour lui. La municipalité lui a offert plusieurs cadeaux pour ses 30 de travail au service des Bloisiens.



NOS AÎNÉS À L'HONNEUR

de plus de 90 ans



M^{me} GOTSCHI Georgette



M. et M^{me} VIRFOLET Eliane et Serge



M. et M^{me} FRAUDEAU Solange et René



M^{me} MARCHAND Eliane



M^{me} CAILLEAU Thérèse



M^{me} GUION Rolande



M. GUILLAUT Daniel



M. RAIMBAULT Maurice



M. MAILLARD Charles



M^{me} LAIR Paule

PARTICULARITÉS DE L'ANNÉE 2022 !!!

N'ayant pas pu une fois de plus réaliser le repas pour aînés, (covid) la Municipalité a décidé de renouveler le portage du colis pour les + de 70 ans.

Nous vous informons que pour l'année 2023 la date du repas est fixé le 4 Février à 12h30 à la Salle des Fêtes. Vous recevrez une invitation début janvier.



DONS POUR L'UKRAINE

Suite à la Guerre en Ukraine, les bloisiens se sont mobilisés généreusement afin d'envoyer des dons. La Municipalité de Blou s'est mise en relation avec un transporteur local qui s'est chargé d'acheminer les colis à la Frontière. Au vu de l'engouement de la Population, tout n'a pas pu partir, le surplus des dons a été déposé au Resto du Cœur de Longué-Jumelles. Merci aux bloisiens pour leurs nombreux dons.



ÉCOLE PUBLIQUE SIMONE VEIL

Cette année nous accueillons 61 élèves du CE1 au CM2, mais également une nouvelle enseignante, M^{me} Pauline Sylvestre, qui nous arrive de Couëron (44).

L'école a eu le plaisir de participer à l'embellissement de la commune pour Halloween et Noël.



Au retour des vacances de février, les enfants partiront en classe découverte au bord de la mer. Un marché de Noël (décembre), le marché de printemps (mai) ainsi que différentes ventes auront permis de financer ce voyage.



LA VIE ASSOCIATIVE

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Calendrier des fêtes de janvier à décembre 2023

TOUS A VOS AGENDAS !!!



ASSOCIATION	DATE	THÈME
MUNICIPALITÉ	VENDREDI 6 JANVIER	VŒUX DU MAIRE
AMIS DE LA BUTTE	JEUDI 12 JANVIER	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ESPÉRANCE	SAMEDI 14 JANVIER	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
COMITÉ DES FÊTES	VENDREDI 20 JANVIER	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EAFC	SAMEDI 21 JANVIER	LOTO à Brion
ESPÉRANCE	SAMEDI 21 JANVIER	CONCOURS DE BELOTE
MUNICIPALITÉ	SAMEDI 4 FÉVRIER	REPAS DES AÎNÉS
COMITÉ DES FÊTES	SAMEDI 25 FÉVRIER	TRAIL
LOISIRS ET CULTURE	SAMEDI 4 MARS	REPAS
EAFC	SAMEDI 11 MARS	BAL à Jumelles
BLOU'Z COMEDY	VENDREDIS 17 ET 24 MARS SAMEDIS 18 ET 25 MARS DIMANCHES 19 ET 26 MARS	THÉÂTRE
EAFC	SAMEDI 1 ^{ER} AVRIL	CONCOURS DE BELOTE
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	SAMEDI 8 AVRIL	NETTOYAGE DE LA COMMUNE
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	DIMANCHE 9 AVRIL	CHASSE AUX ŒUFS
ESPÉRANCE	VENDREDI 28 AVRIL	FINALE + REPAS
ANCIENS COMBATTANTS	LUNDI 8 MAI	COMMÉMORATION
HARMONIE ST LOUIS	SAMEDI 13 MAI	CONCERT
MUNICIPALITÉ	SAMEDI 3 JUIN	PIQUE-NIQUE COMMUNAL
COMITÉ DES FÊTES	SAMEDI 11 JUIN	RANDONNÉE
APE BLOU NEUILLÉ	SAMEDI 17 JUIN	FÊTE DES ÉCOLES à Neuillé
COMITÉ DES FÊTES	SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AOÛT	FÊTE AU VILLAGE
ESPÉRANCE	SAMEDI 9 SEPTEMBRE	REPAS
APE BLOU NEULLE	MARDI 31 OCTOBRE	HALLOWEEN
ANCIENS COMBATTANTS	SAMEDI 11 NOVEMBRE	COMMÉMORATION
COMITÉ DES FÊTES	SAMEDI 18 NOVEMBRE	CONCOURS DE BELOTE
HARMONIE ST LOUIS	SAMEDI 25 NOVEMBRE	CONCERT STE CÉCILE
COMITÉ DES FÊTES ESPÉRANCE	SAMEDI 9 DÉCEMBRE	FINALES CHALLENGE ET INTER ASSO INTER QUARTIERS

COMITÉ DES FÊTES

2022, UNE ANNÉE POST-COVID POSTIVE !

Après 2 ans compliqués face aux contraintes sanitaires et une incertitude en début d'année 2022, nous sommes ravis d'avoir réussi à vous proposer une randonnée, un concours de belote et surtout une belle fête de village avec 220 convives le samedi soir !

Notre équipe, dynamique et contente d'avoir repris le flambeau souhaite vous en proposer un peu plus en 2023 avec notamment le **retour du trail qui se déroulera le 25 février** prochain.

Vous pouvez désormais nous suivre, partager vos avis, vos suggestions via notre page Facebook : « Comité des fêtes de Blou » ou via notre adresse mail : comitedesfetesdeblou@gmail.com

Bien entendu n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe en tant que membre actif ou que bénévole à l'occasion. L'assemblée générale se tiendra le vendredi 20 janvier à 20 h salle de la Mairie et vous serez les bienvenus. Plus il y a de monde, plus l'organisation des manifestations s'allège et tout le monde est satisfait. Le comité des fêtes dans une commune est un moteur essentiel, une locomotive. Pour faire vivre notre village venez nous rejoindre, nous sommes preneurs de nouvelles personnes et de nouvelles idées.

CALENDRIER DU COMITÉ DES FÊTES 2023

- Assemblée générale : 20 janvier
- Course Nature : 25 février
- Randonnée : 11 juin
- Fête du village les 26 et 27 août
- Belote : 18 novembre
- Challenge de boule de fort fin d'année : dates à définir

Amicalement,
Les membres du comité.



BIBLIOTHÈQUE

Venez nous retrouver le **mercredi matin de 10 h à 12 h**. Une porte ouverte est organisée début septembre. De nombreux livres sont à votre disposition : 1 100 pour les adultes et 1 700 pour les enfants. La cotisation est de 6 euros par famille et par an. Nous accueillons les élèves de l'école une fois par mois. Nous recherchons des bénévoles et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.



AMIS DE LA BUTTE

Le Club des amis de la Butte vous invite à venir :

- **chanter** le mardi matin de 10 h à 11 h
- **jouer** à des jeux de société ou aux cartes le jeudi de 14 h à 18 h
- **randonner** le jeudi de 14 h à 18 h.

- Nous terminons par un goûter notre après-midi.
- Nous fêtons les anniversaires.
- Nous effectuons une sortie dans l'année, en 2022 nous sommes allés visiter les machines de l'île de Nantes.
- Un pique-nique avec une petite randonnée est organisé.
- Nous terminons l'année avec un repas festif.

Nous vous accueillerons avec plaisir.



BLOU'Z COMEDY

La troupe de théâtre de Blou « Blou'Z Comedy » interprétera cette année une comédie de Viviane TARDIVEL qui s'intitule « ...et surtout pour le pire ».

Rendez-vous chez la juge Gabrielle Laloit pour Paulin et Fanny Le Pain. Paulin veut divorcer. Il ne supporte plus sa femme Fanny qui pourtant lui obéit au doigt et à l'œil. Mais Marius et Rose Le Pin, à la suite d'une erreur de convocation par rapport à leur nom de famille, ont également rendez-vous chez la juge pour le même motif, le même jour et à la même heure.

Rose, menant son mari à la baguette, veut divorcer de Marius pour des motifs on ne peut plus surprenants ! Jo, plombier de son état, voit débarquer ces deux couples alors qu'elle devait être seule pour réparer un dégât des eaux dans la salle d'attente.

Ajoutez une juge perturbée par l'opération d'une proche on ne peut plus inattendue. Mélangez tous ces personnages et vous obtiendrez un cocktail quelque peu indigeste pour certains...

Les représentations se dérouleront à la salle des fêtes de Blou, le vendredi soir 17 Mars 2023, le samedi soir 18 Mars 2023, le dimanche après-midi 19 Mars 2023,



LOISIRS ET CULTURE

Afin de garder souplesse et dynamisme, venez nous rejoindre à nos séances de DO IN gymnastique douce :

Tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h
ainsi que le jeudi de 10 h à 11 h 30
sauf vacances scolaires à la salle des fêtes.

Contacts :

Animatrice : 06 84 32 63 76

La Présidente : 06 44 01 61 03

le vendredi soir 24 Mars 2023, le samedi soir 25 Mars 2023, le dimanche après-midi 26 Mars 2023.

L'association loue également un chapiteau de 100 places à 150€ le week-end et l'offre gracieusement aux associations.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles ou d'acteurs pour la saison prochaine 2023/2024 ou maintenant. Venez avec nous sur scène, franche rigolade et pas de prise de tête.





EST ANJOU FOOTBALL CLUB

Enfin, nous avons pu faire une saison footballistique complète depuis la fusion de nos quatre clubs (Jumelles, Blou, St Philbert et Brion) à l'EST ANJOU FOOTBALL CLUB.

L'Assemblée Générale de l'EAFC s'est déroulée le vendredi 24 juin au stade de Brion en présence des différentes municipalités que nous remercions pour leur soutien indéfectible.

Pour la saison 22/23 l'EAFC compte plus de 175 licenciés, dont environ 110 jeunes dans notre école de football, répartis sur l'ensemble des catégories de U7 à senior.

Parmi les faits marquants de la saison 21/22, notons le retour de notre stage de printemps qui a réuni plus de 100 enfants sur 2 jours sur les sites de St Philbert et de Brion, nous retiendrons aussi le beau parcours de nos U17, en entente avec St Mathurin-La Ménitré, jusqu'en quart de finale de Challenge de l'Anjou. Ce parcours témoigne de l'engagement de tous nos bénévoles et éducateurs pour nos jeunes.

Il faut noter aussi les nombreuses manifestations qui ont enrichies notre saison (les tournois jeunes, la soirée, le tournoi de belote et tant d'autres).

Nous invitons tous les jeunes désirant pratiquer le football à rejoindre l'EAFC pour continuer à développer



l'état d'esprit du club : Convivialité, fraternité et fair-play.

En football masculin l'effectif nous permettait d'inscrire des équipes dans chaque catégorie mais nous avons préféré ne pas inscrire de U 19 ni de vétéran, ils évoluent avec les seniors.

Pour le football féminin c'est plus compliqué et nous sommes en réflexion pour apporter une solution pérenne à nos licenciées.

Nous tenions remercier tous nos sponsors qui nous soutiennent et nous permettent de pratiquer notre passion.

Vous pouvez retrouver toutes les informations de notre club sur le site internet : www.estanjoufc.com sur facebook ou sur Instagram



APEUP BLOU – NEUILLÉ

2022/2023 : une nouvelle année qui commence pour l'APE des écoles publiques de Blou et Neuillé !

Cette année, nous sommes ravies de vous annoncer que plusieurs parents ont répondu présents à la traditionnelle réunion de rentrée de l'APE. Celle-ci s'est tenue le mardi 13 Septembre 2022, et nous a permis de réunir plus d'une dizaine de participantes. Nous avons pu ainsi évoquer le bilan financier de l'année passée, et les futurs temps forts de cette nouvelle année, afin de pouvoir continuer à participer aux sorties scolaires des élèves des deux écoles, et organiser la fête des Ecoles en fin d'année.

Voici le nouveau bureau de l'Association : Anais LE THIEC trésorière, Hélène POUILLY secrétaire, et Elise GUILLEMET présidente.

Pour bien commencer, nous avons fêté Halloween tous ensemble à Blou le lundi 31 Octobre. Tout s'est bien passé, les parents ont été au rendez-vous et les enfants ravis. Le concours de gâteaux effrayant a eu beaucoup de succès.



Par ailleurs, nous vous proposerons quelques ventes locales et de saison au cours de l'année : chocolats, sapins au moment de Noël, brioches de Vendrennes en Février. Et nous continuerons à participer aux événements des Ecoles, comme le Carnaval et le Marché de Printemps.

Enfin, nous continuons à vous proposer de la location de vaisselle pour vos événements festifs particuliers, et M^{me} Abrgrall accepte de gérer cette partie.

Nos coordonnées :



Page facebook : APE des Ecoles Publiques de Blou et de Neuillé

Adresses mail:

apeup.blou.neuille@gmail.com

ou elise.guillemet@gmail.com

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 11 novembre 2021 : encore une belle cérémonie (voir le CR du Conseil Municipal des Jeunes dans L'Echo de Blou n°19), celle du 8 mai 2022 le fut aussi. Le président des A/C n'ayant pu au dernier moment assurer la cérémonie, Jean-Jacques Borde, vice-président, avec l'aide précieuse de la mairie et de Denis Mariet, chef de l'Harmonie, ont pris le relais. Tout s'est très bien déroulé. A signaler la première prestation de Gérard Guede, notre nouveau porte-drapeau.

Pour l'instant, pas de visite au musée des blindés encore prévu pour les enfants de l'école.

Une concertation avec les professeurs des écoles doit avoir lieu car elles prévoient une visite de 2 jours durant l'année scolaire 22/23 à laquelle les A/C pourraient participer

Notre section des A/C se porte bien malgré les soucis de santé de nombreux membres, nos réunions sont toujours joyeuses et pleine d'entrain et nous sommes toujours prêt à accueillir de nouveaux membres.



Cérémonie du 8 Mai



Cérémonie du 11 Novembre



CERCLE DE L'ESPÉANCE

En 2022, nous avons enfin pu célébrer les 120 ans de notre société. 200 personnes étaient présentes le soir du 25 juin place de la mairie pour fêter cet événement. Bravo à l'équipe de Raymond Turpin et Rémy Chauveau qui a remporté le magnifique trophée offert par la SEFAM lors de la finale du challenge des 120 ans.



2022, ça aussi été la reprise de tous nos challenges. Au total 107 équipes se sont durement opposées dans la bonne humeur espérant gagner l'un des nombreux lots réservés aux équipes finalistes.

A l'aube de cette nouvelle année, notre calendrier est prêt. Après deux années sous contraintes sanitaire, nous espérons vous retrouver nombreux à notre concours de belote fixé le 21 janvier à la salle des fêtes de Blou.

Sans attendre cette date, notre société (ayant signé la charte société cœur de village) sera toujours heureuse de vous accueillir dans ses murs, que vous soyez adhérents ou non, autour d'un verre pour discuter, rigoler et partager des petits moments de convivialité.



Finale du Challenge des 120 ans de l'Espérance

CALENDRIER 2023

- **Samedi 14 janvier** : Assemblée Générale Salle des Amis de la butte
- **Lundi 16 janvier** : Début Challenge des Invités
- **Samedi 21 janvier** : Concours de Belote Salle des Fêtes
- **Vendredi 28 avril** : Finale Challenge des Invités avec repas Salle des Amis de la Butte
- **Lundi 02 mai** : Début Challenge Daniel Roy
- **Samedi 10 mai** : Finale Challenge Daniel Roy
- **Samedi 06 mai** : Début Challenge une Femme un Homme
- **Samedi 08 juillet** : Finale Challenge une Femme un Homme
- **Samedi 09 septembre** : Repas annuel de l'Espérance (Barnum Blou'z Comédy)
- **Lundi 11 septembre** : Début Challenge de la Butte
- **Lundi 10 octobre** : Début Challenge Inter Associations, Inter quartiers
- **Samedi 09 décembre** : Finale Challenges de la Butte et Inter Associations avec repas à la salle des Fêtes.

Par ailleurs en dehors du calendrier notre société « cœur de village » est ouverte du **lundi au samedi de 10 heures à 20 heures** et le **dimanche de 10 heures à 13 heures**.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Pour regrouper leurs moyens et leurs énergies, les anciennes écoles de musique de Blou et de Brain-sur-Allonnes se sont regroupées en une seule association musicale. Les anciennes associations ont été dissoutes et une nouvelle association musicale a été créée le 6 juillet 2007 sous le nom « Ecole de musique Blou-Brain ».

Une seule association employeur des professeurs et deux lieux d'enseignement : l'Espace Musical de Blou et l'Espace Musical Robert Taveau de Brain-sur-Allonnes.

Depuis 3 autres écoles nous ont rejoint : l'école de Varennes-sur-Loire en 2016, l'école de Vivy en 2017 et l'école de Longué en 2018.

L'Ecole de musique Blou-Brain a donc maintenant 5 lieux d'enseignement :

Blou - Brain-sur-Allonnes Varennes-sur-Loire - Vivy et Longué.

- Espace musical de Blou, 7 Route de Neuillé, 49160 Blou
- Espace musical de Brain-sur-Allonnes, 17 Avenue Goupil de Bouille, 49650 Brain-sur-Allonnes
- Espace musical de Varennes-sur-Loire, Rue de l'harmonie, 49730 Varennes-sur-Loire
- Espace musical de Vivy, Raymond ORIEUX, 8 rue des Saudières, 49680 Vivy
- Espace musical de Longué-Jumelles, rue de la Tête Noire, 49160 Longué-Jumelles

Depuis septembre 2022, 111 élèves fréquentent nos cinq espaces musicaux ; 8 professeurs enseignent dans les différentes disciplines et une secrétaire comptable administrative sont embauchés à temps partiel par l'école de musique.

En ce qui concerne la partie instrumentale, les classes de piano et de guitare sont complètes. Cependant il est toujours possible de s'inscrire en classe de Trompette, Cor d'Harmonie, Trombone à coulisse, Tuba, Saxophone, Clarinette, Flûte traversière et percussions.



Composition du bureau :

- Président : Denis MARIET - Directeur de l'Harmonie de Blou
- Vice-Président : Fabrice FOURMOND - Directeur de l'Harmonie de Brain / Allonnes
- Trésorier : Jean-René FRAUDEAU - Secrétaire de l'Harmonie de Blou
- Secrétaire : Gaëlle MAUPOINT - V/Présidente Harmonie de Brain / Allonnes
- Secrétaire adjoint : Marc VENNEVIER - Parent d'élèves et musicien à Varennes / Loire
- Directeur pédagogique : Bruno MONTIEGE

La Communauté d'Agglomération Saumur-Val de Loire a pris la compétence "Enseignement musical" à effet du 1^{er} juin 2018. Nos différents lieux d'enseignement ont donc le soutien financier de La Communauté d'Agglomération Saumur-Val de Loire. Les municipalités de Blou – Brain-sur-Allonnes Varennes-sur-Loire – Vivy et Longué mettent à disposition les locaux et les moyens indispensables à leur fonctionnement (électricité, chauffage, eau, téléphone et wifi, etc.)

Vous êtes tous invités à venir encourager les élèves lors des auditions de l'école de musique qui auront lieu à :

**Brain sur Allonnes salle du Foyer Rural
le mardi 4 avril 2023 à 19h (entrée gratuite)**

**Longué salle Le Cube
le mercredi 12 avril 2023 à 19h (entrée gratuite)**

Renseignements administratifs et financiers :

Jean-René FRAUDEAU - Tél. : 02 41 38 57 45

Renseignements musicaux et artistiques :

Bruno MONTIEGE (Directeur) - Tél. : 06 73 89 49 96

Inscriptions : <https://ecole-musique-blou-brain-varennes-vivy-longue.opentalent.fr>

Courriel : ecole.musique.blou.brain@gmail.com



Créée en 1930, l'Harmonie Saint Louis de Blou ce sont 25 musiciens de 8 à 80 ans rassemblés pour le plaisir de la musique.

Nous nous réunissons chaque semaine pour travailler un répertoire varié : musique de film, composition pour harmonie, arrangements classiques, variété française et internationale. Ce travail régulier nous permet d'organiser de nombreuses prestations tout au long de l'année comme le concert de printemps ou de la Sainte-Cécile.

Très soutenue par notre Mairie pendant plusieurs dizaines d'années, c'est un honneur d'être aux côtés de nos élus lors des commémorations officielles qui ponctuent la vie de notre village.

Musicien amateur ou professionnel, si vous aussi vous souhaitez partager le plaisir de la musique dans une ambiance familiale, rejoignez-nous le **vendredi soir de 20h30 à 22h30 à la salle de musique 7 route de Neuillé à BLOU**.

Si vous jouez d'un des instruments suivants (flûte, clarinette, saxophone, hautbois, basson, trompette, bugle, cornet, trombone, cor, euphonium, tuba et percussions), l'orchestre vous accueillera les bras ouverts.

**Notre prochain Concert de Printemps
sera le samedi 13 Mai 2023 à 20h30
à la salle des fêtes de Blou.**

Vous y êtes tous invités. Entrée gratuite.

Présidente : Hélène MOREAU
Tél. : 02 41 59 44 26

Directeur : Denis MARIET
Tél. : 02 41 67 35 65

Secrétariat : Jean-René FRAUDEAU
Tél. : 06 16 05 73 01



ÉCONOMIE LOCALE : QUOI DE NEUF À BLOU ?

CATHY DINAND ÉNERGÉTICIENNE PAR LE SON

Je suis habitante de Blou, installée en tant que praticienne en massage sonore et sonothérapie à mon domicile.

Je propose des massages sonores avec les bols tibétains, Gongs, des voyages sonores avec plusieurs instruments dont le tambour chamanique.

Ma pratique liée à l'énergétique permet une détente profonde, un lâcher pris du mental, ce qui facilite la guérison sur plusieurs maux et apporte un bien-être dans différent domaine de la vie (insomnies, stress, angoisses, fatigue, dépressions, douleurs chronique etc....).

Les séances sont sur rendez-vous.



Vous trouverez toutes les informations sur ma page facebook : Escale Bien-être Harmonie

Rue du Pavé - 49160 BLOU - Tél. : 06 86 52 41 52



VALÉRIE MORTREAU

CONSEILLÈRE À DOMICILE H2O AT HOME



FLORENCE CHARLES CONSEILLÈRE FAMILIALE ET CONJUGALE

- « Envie de comprendre ce qui vous empêche d'avancer dans votre vie »
- « Envie de comprendre comment a évolué votre couple et lui donner un nouveau souffle »
- « Vous avez des difficultés conjugales, familiales, professionnelles »
- « En parler, c'est vous libérer pour avancer »

Le conseiller conjugal est un professionnel de la relation d'aide qui est spécialisé dans la relation du couple et les relations interfamiliales. Il reçoit les personnes jeunes ou adultes ou en famille sur des thématiques conjugales, familiales ou plus généralement affectives ou relationnelles. Son rôle est d'aider les personnes pour faire le point, analyser leur situation, exprimer leurs sentiments, leurs attentes et leurs besoins, apprendre à gérer les conflits et à mieux communiquer, trouver des solutions concrètes, retrouver une nouvelle dynamique relationnelle, à travers une réflexion et un accompagnement personnalisé. (Problème de communication, disputes ou violence conjugales, conflits avec vos enfants, maladies, difficultés de l'aidant, solitude, fin de vie des parents, deuil, addictions, chômage...).



13, Chemin du Boulevard - 49160 BLOU - Tél. : 06.24.76.48.72

Consultation sur RDV et cabinet à domicile

LAURÈNE DRAPPIER CRÉATRICE DE BIJOUX FANTAISIES ET CONSEILLÈRE ALOE VERA



Je m'appelle Laurène Drappier, 33 ans, habitant la commune de blou, Rue des chandonnières.

Je suis créatrice de bijoux fantaisies depuis 2017, un métier passion où je travaille différentes matières (aluminium, tissus, polymère...) afin de sublimer chaque personnalité ainsi que pour certaines occasions (bijoux du quotidien, parures de mariée...)

En parallèle, je suis entrepreneure bien être avec une gamme à l'aloé vera, mon second métier passion, où j'apporte toute mon écoute, ma bienveillance, mon conseil et surtout un bien être quotidien à travers des ateliers soins, des paniers découvertes.

J'accompagne également les personnes qui souhaitent avoir un complément de salaire, un changement de vie professionnel, qui recherchent le contact relationnel, afin d'améliorer leur qualité de vie et d'être épanouie au quotidien dans leur travail.



Drappier Laurène

Tél. : 06 83 82 68 49

Email : laurene.forever@orange.fr
ou crea-lor3n@orange.fr

Boutique en ligne bijoux :
<https://www.ungrandmarche.fr/boutique/crea-lor3n>

Boutique en ligne aloé vera :
<https://direct.foreverliving.fr/ref/330001471744/>



CAROLINE DELAVALT

REFLEXOLOGUE PLANTAIRE ET PÉDIATRIQUE



Je m'appelle Caroline Delavault, j'habite à BLOU, « Chemin du Boulevard ». J'exerce mon métier à votre domicile.

Je procure du bien-être, je soulage les douleurs, je régule le système digestif et respiratoire, je réduis la fatigue, j'aide à gérer les émotions, j'apaise les maux de béné, je réduis le stress, les tensions...

Caroline DELAVALT

Tél. : 06 29 93 06 47

YVETTE DELLEAUX

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Entraide rurale 49, association loi 1901 vous propose ses services gracieux en droits sociaux tel que Pension réversion, RSA, retraite, demande AAH (handicapés), ASPA (minimum vieillesse), succession et toutes autres démarches administratives.

Contact :

Tél. : 06 38 53 41 82

Mail : yvette.delleaux@orange.fr

Reçoit uniquement sur rendez-vous



ADELINE GUFFROY

MONITRICE D'ÉQUITATION

Le Centre Equestre les Archers de la Mésangerie vous accueille à BLOU au lieu-dit la Mésangerie tous les jours ainsi que pendant les vacances.

Les cours sont assurés par Adeline GUFFROY monitrice d'équitation titulaire du BEES 1^{er} degré option concours complet obtenu en 2002.

Les différentes activités proposées sont :

- Cours tous niveaux à partir de 6 ans sur poneys et chevaux du débutant au confirmé (CSO, dressage, cross, hunter, TREC,
- Balade en main pour les enfants de moins de 6 ans
- Tir à l'arc à cheval (initiation, perfectionnement)
- Cours particulier
- Divers stages pendant les vacances
- Travail du poney ou du cheval
- Pensions, demi-pensions et tiers de pensions, poneys et chevaux au pré
- Sorties en concours (CSO, dressage, cross, hunter, tir à l'arc à cheval)
- Passage des galops.



Le centre équestre organise un challenge par le biais de plusieurs concours d'entraînements de tir à l'arc à cheval :

- 18 décembre 2022
- 19 mars 2023
- 7 mai 2023
- 2 juillet 2023 finale lors de la fête du club

Pour plus de renseignements,
contacter Adeline GUFFROY :

Tél. : 06 64 41 34 86

Mail : centreequestre.adelineguffroy@orange.fr

QUIZZ DE LA COMMUNE

1/ Comment s'appelle les habitants de la Commune ?

- ☐ Les Blousiens
- ☐ Les Blossiens
- ☐ Les Bleusiens

2/ Blou compte environ ?

- ☐ 800 Habitants
- ☐ 900 Habitants
- ☐ 1 000 Habitants

3/ Comment s'appelle l'Ecole de Blou ?

- ☐ Jacques Prévert
- ☐ Raymond Renard
- ☐ Simone Veil

4/ Où se trouve « La Bascule » rénovée récemment par les habitants ?

- ☐ Route de Longué
- ☐ Route de Neuillé
- ☐ Route de Vernantes

5/ Quelles sont les initiales de la nouvelle entente de football ?

- ☐ EAFC
- ☐ EACF
- ☐ AEFC

6/ Quel est le jour du marché ?

- ☐ Lundi
- ☐ Vendredi
- ☐ Dimanche

7/ Quel est le nom de l'Eglise ?

- ☐ Eglise Sainte Marie
- ☐ Eglise Notre Dame
- ☐ Eglise du Sacré Cœur

8/ De combien de membres se compose le Conseil Municipal des Jeunes ?

- ☐ 5
- ☐ 8
- ☐ 10

9/ Depuis combien d'année existe la Société l'Espérance ?

- ☐ 50 ans
- ☐ 80 ans
- ☐ 120 ans

10/ De combien de livres dispose la Bibliothèque municipale ?

- ☐ 1 700
- ☐ 2 800
- ☐ 3 450





*Toute l'équipe municipale
vous souhaite
ses meilleurs vœux pour*

2023

RÉPONSES AU QUIZZ :

1/ Les blosiens. 2/ 1 000 habitants. 3/ Simone Veil. 4/ Route de Longué. 5/ EAFC. 6/ Vendredi .7/ Eglise Notre Dame.
8/ 8. 9/120 ans. 10/ 2 800